

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS SYRIENS

ÉVALUATION DU BIEN-ÊTRE ET DE L'ÉTAT DE SANTÉ PHYSIQUE DES RÉFUGIÉS SYRIENS QUI ARRIVENT AU QUÉBEC

Les orientations ministérielles « Une passerelle vers un avenir en santé » présentent une planification et une organisation des services de santé et des services sociaux mettant l'accent sur une première évaluation de l'état de santé physique et du bien-être des personnes réfugiées et des demandeurs d'asile dès leur arrivée au Québec. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a adapté son offre de services pour répondre aux besoins des réfugiés syriens qui arrivent au Québec.

Volet santé physique

L'évaluation de l'état de santé physique des personnes réfugiées a pour but de saisir rapidement des problématiques et prévenir leur détérioration. Elle est réalisée par des infirmières.

Au cours des 72 premières heures

- Évaluation initiale par une infirmière comprenant :
 - Signes vitaux;
 - Symptômes associés à un risque infectieux (fièvre, toux, éruption cutanée);
 - Antécédents médicaux (maladies infectieuses, etc.);
 - Etc.
- Évaluation pharmacothérapeutique par un pharmacien :
 - Gestion des cas référés par le personnel infirmier ou médical;
 - Détection des problèmes de pharmacothérapie (interaction médicamenteuse, duplication ou ajustement posologique, fourniture des premières doses, accès aux médicaments et gestion des délais de traitement);
 - Gestion de la continuité des soins et services avec les pharmaciens communautaires (liaison);
 - Etc.
- Initier la vaccination de base des 0-59 mois selon les indications du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ).
- Offrir la vaccination contre la grippe à tous les réfugiés de 2 ans et plus, et ce, pendant la campagne de vaccination systématique.

Au cours des premières semaines (72 h à 28 jours)

- Évaluation à compléter pour l'état de santé physique, les tests de dépistage et la vaccination dans la ville d'accueil;
- Initiation et poursuite de la mise à jour de la vaccination selon le calendrier de vaccination du Québec pour les personnes réfugiées non-immunisées ou sans preuve de vaccination.

Volet bien-être

L'évaluation du bien-être des personnes réfugiées a pour but d'assurer un suivi psychosocial et d'offrir les services d'aide et de proximité. Elle est réalisée par des professionnels en intervention psychosociale.

Au cours des 72 premières heures

- Analyse sommaire de l'état de bien-être de la personne réfugiée et de ses besoins :
 - Perturbations du sommeil;
 - Maux de tête ou autres maux somatiques;
 - Tristesse prolongée ou inquiétude généralisée;
 - Manque de concentration, agitation et sautes d'humeur;
 - Présence d'une personne de référence/famille dans le cas des personnes mineures ou nécessitant une assistance;
 - Etc.

- Sessions d'information de groupe pour :
 - Présenter le réseau de la santé et des services sociaux et ses services;
 - Informer sur les lois, les droits et les obligations en vigueur au Québec;
 - Informer sur le consentement éclairé.

Au cours des premières semaines (72 h à 28 jours)

- Évaluation de l'état de stress post-traumatique et intervention, si nécessaire;
- Référence pour un suivi psychosocial selon les besoins et signature de consentement;
- Stabilisation de l'état de la personne selon le degré d'urgence de la situation;
- Informations sur les ressources de leur quartier, le cas échéant.